



bpost

PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

LES AMIS D'ACCOMPAGNER A.S.B.L.

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

EDITORIAL

E

tat de la situation

Le chantier de la restructuration ne se passe pas sans contretemps. Une de nos fidèles employées a préféré nous quitter. Trop de changement à assumer. Cela, ajouté à la saga de notre futur déménagement, n'a pas simplifié les choses. Mais, les bonnes volontés ne manquant jamais, le défi de la réorganisation a été relevé par ceux et celles qui sont restés au poste.

Les retards cumulés de notre transhumance, nous ont poussés à prendre rendez-vous avec notre pouvoir subsidiant. Ce dernier nous a rappelé que notre dossier est sur son bureau depuis trois ans. Trois ans! Nous en fûmes nous-mêmes étonnés. Eh oui, il a fallu un an et demi pour trouver un local et un an et demi pour avoir le permis d'urbanisme. Ensemble, nous avons fait le point de la situation. Les perspectives d'avenir sont bien réelles mais il faudra rester vigilant et avoir à côté de nous des garants politiques de notre action. À l'échelon local, nous pensons pouvoir bénéficier de ce soutien.

Un dénominateur reste invariablement le même : l'utilité de notre action. L'accompagnement de terrain ou l'accompagnement ambulatoire reste une nécessité absolue pour bon nombre de personnes incapables par elles-mêmes d'avoir accès à leurs droits et à pouvoir assumer leurs devoirs. La générosité de nos bienfaiteurs et bienfaitrices est la preuve de l'attachement à notre projet. Soyez en tous et toutes remerciés.

Fr Guy

Témoignage d'un bénévole

Qui cherche trouve.

Depuis le printemps 2019, je suis un des nouveaux bénévoles pour Accompagner. Père de famille et travaillant à temps plein tout en ayant la grande chance de disposer de beaucoup de liberté dans l'organisation de mon agenda professionnel, j'étais depuis quelques temps à la recherche d'une activité bénévole enrichissante. Et qui cherche (sur internet), trouve ! Prise de contact, quelques entretiens, assurances, paperasses, formation de base et hop, c'était parti ! Depuis lors, tous les jeudi après-midi, je me tiens à disposition de l'asbl pour des accompagnements ambulatoires très divers, que j'effectue toujours avec beaucoup d'intérêt et de plaisir.

Je suis un grand chançard. En flamand, quand on a beaucoup de chance dans la vie, on dit qu'on est tombé avec son pet dans le beurre (« ge zijt met uw gat in de boter gevallen »). Ce qui pour moi est une idée horrible, car j'ai horreur du beurre ! Mais n'empêche que c'est vrai : je suis né en Belgique, déjà l'un des pays les plus privilégiés au monde, de parents fantastiques, équilibrés et bienveillants, qui m'ont élevé avec beaucoup de tendresse et d'amour. Ils ont fait en sorte que je reçoive une bonne éducation, que j'ai pu me développer tant socialement qu'intellectuellement dans les meilleurs des circonstances, en m'offrant toutes les opportunités possibles et imaginables. Les études, les voyages, la santé, rien ne manquait. Puis je rencontre la femme de ma vie pour poursuivre et compléter mon chemin. Création d'une nouvelle entité familiale merveilleuse, avec deux fleurs d'enfants, un chez soi, un beau job, bref, la totale.

Et souvent je me demande, en regardant autour de moi, et en voyant le monde tel qu'il est, ce que j'ai bien pu faire pour mériter tout ça. Pas grand-chose, il me semble. Je culpabilise un peu car, il n'y a rien à faire, tout ça n'est pas juste, n'a pas de sens, ne semble qu'être le fruit d'une énorme loterie.

...

Venons-en à Accompagner. Que dire ? Je ne veux pas trop m'attarder à des accompagnements individuels. Somme toute, c'est peu de choses, ce que je fais quelques après-midi par mois. Mais mon expérience après une dizaine d'accompagnements, tout au plus, c'est que j'ai l'impression que c'est beaucoup, bien plus que le temps et l'énergie qu'on y consacre. Le fait de retrouver une organisation et un ensemble de personnes de tous bords qui, désintéressées, s'engagent ensemble à aider et accompagner, même si ce n'est que ponctuellement, des personnes qui en font la demande, c'est magnifique.





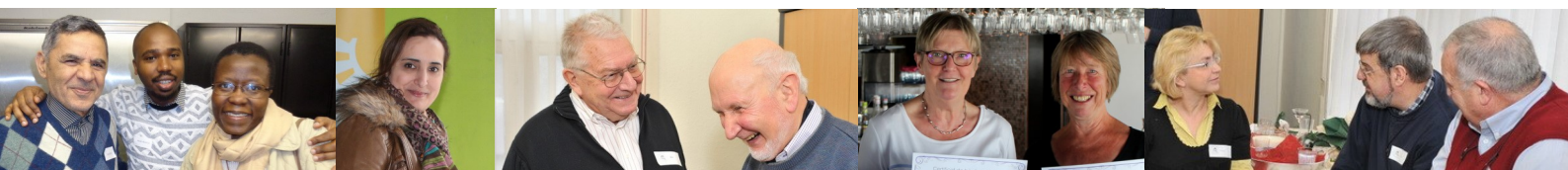
Qui par leur présence, leur sourire, leur écoute, et sans distinction entre les religions, cultures, origines, classes sociales etc. donnent le signal aux personnes accompagnées, et, plus largement, à tous les autres qu'on rencontre lors des accompagnements, que nous sommes tous des frères, c'est important, c'est beaucoup de choses. C'est un signal fort, porteur d'espoir dans une société dans laquelle les valeurs de solidarité, d'humanité et de fraternité semblent livrer une bataille de plus en plus désespérée contre l'ogre du consumérisme, du superficiel et

du chacun pour soi. Et une fois de plus, je me sens privilégié ...

Chacun se construit son propre monde, voit le monde à travers son propre vécu, ses propres yeux. Il y a donc, pour ainsi dire, autant de mondes, de réalités, qu'il y a de personnes sur terre. Si on peut faire une toute petite différence dans le quotidien des personnes moins chanceuses que nous qui font appel à Accompagner, si on peut leur donner, par cette petite démonstration de fraternité et de soutien, ce coup de pouce qui leur permet de reprendre un peu de courage, d'énergie et d'optimisme, on aura peut-être fait une grande différence. C'est un peu comme ce vieux dicton qui se retrouve tant dans le Talmud que dans le Koran : celui qui sauve une vie, sauve l'humanité entière. Ou encore, le battement d'aile du papillon, aux conséquences potentielles énormes ...

L'asbl Accompagner, et plus largement, toutes les personnes et les organisations qui s'efforcent quotidiennement pour aider les autres sans aucun autre objectif que de promouvoir la famille humaine dans son ensemble, sont une bénédiction pour notre société. Je leur dit merci !, du fond du cœur, et espère pouvoir continuer encore longtemps à faire ma toute petite contribution de temps à autre.

Eric



50 ans de mariage

Non, nous n'avons pas l'intention de transformer cette *Lettre Info* en carnet familial.

Mais, nous ne pouvions pas passer sous silence les 50 ans de mariage d'un de nos fidèles accompagnants. Depuis 8 années, Mohamed se dévoue au service de nos bénéficiaires. Il a tellement de cœur, d'empathie, qu'une association partenaire, qui l'a vu à l'œuvre, lui a demandé de la rejoindre et de quitter Les Amis d'Accompagner.

Lorsqu'il est venu nous parler de cette demande, nous lui avons dit de s'engager là où il se sentait le mieux, le plus heureux à servir. Il ne lui a pas fallu beaucoup de temps de réflexion. Il est resté parmi nous.

Jean-Pierre, Marie-Noëlle, Arnaud et Jean-Bosco lui ont déjà transmis nos plus vives félicitations. Nous tenions à les exprimer publiquement. Cher Mohamed, merci aussi pour ce témoignage de vie conjugale.

Roger, Gérard, Guy, Arnaud



Le sentiment d'urgence

La table ronde des bénévoles qui s'est tenue le 12 septembre dernier avait pour thème : La gestion du sentiment d'urgence face à l'exclusion dont sont victimes les personnes que nous accompagnons. Elle a été organisée à la demande de Kenza Amara-Hammou, doctorante à la VUB effectuant une recherche sur la représentation (ou non) et l'exclusion dont sont victimes les personnes en situation de précarité. Kenza cherche également à expliquer les différences entre la représentation des minorités exclues (personnes pauvres, étrangers, primo-arrivants) par les citoyens et celle qu'en ont les élus politiques et les représentants des autorités publiques.

Le premier tour de table a permis à la dizaine de personnes ayant répondu à l'appel ainsi qu'à Arnaud d'exposer la motivation de leur engagement auprès d'Accompagner. Les motivations sont principalement sociales (l'aide aux personnes en vue de la réalisation de leurs droits ou de la restauration de ces derniers) et politiques (la défense de la cause sociale).

Pour ce qui concerne la description de leurs tâches, les accueillants sociaux et les accompagnants expliquent qu'ils visent à informer le bénéficiaire sur les obligations administratives, à le soutenir dans ses démarches et à assurer le suivi. Tant l'accueillant que l'accompagnant jouent un rôle d'intermédiaire entre la personne et les organes publics ; ils instaurent le dialogue avec le fonctionnaire, le forçant de la sorte à quitter son manuel de procédures et à prendre le temps de comprendre la situation vécue par la personne afin que la réponse qu'il apportera soit exactement adaptée. Bon nombre de cas vécus ont été présentés à Kenza pour expliquer les incohérences administratives qu'ils doivent contourner, les obstacles qu'ils doivent surmonter et les incompréhensions qu'ils tentent de dissiper.

Lorsque Kenza s'enquiert de la manière dont les interventions sont vécues par les bénévoles, certains expriment leur constant souhait d'aider la personne au-delà de ce que la mission réclame. Et puisque le mandat de la mission doit être respecté, Arnaud rappelle que le rapport de mission, plutôt que de rester laconique, doit alors être le vecteur de communication des constats du bénévole et des recommandations d'actions additionnelles qu'il estime devoir être planifiées par Accompagner ou par les autorités publiques ; une telle communication est un moyen de continuer l'aide à la personne. D'autres bénévoles soulignent l'incapacité des

organes publics de discerner et d'identifier les besoins des usagers et leur propension à les stigmatiser plutôt qu'à les aider. Certains bénévoles font part de leur désarroi face aux absurdités administratives - parfois typiquement belges - qui sont autant d'obstacles additionnels placés devant la personne cherchant à obtenir une aide ou à restaurer ses droits.

Lorsque la question de la préhension du problème par les élus politiques et les organes publics est abordée, les propos des participants sont cinglants et nets : Il semble que les hommes politiques ne connaissent pas les pauvres ni leurs histoires individuelles ; la pauvreté ne serait-elle, pour eux, qu'un concept ? Ils donnent le sentiment de ne penser qu'à leur réélection.

Les participants soulignent l'absence de contacts directs des élus avec les minorités. Les autorités s'adressent plutôt au secteur social qu'elles utilisent alors comme intermédiaire et comme acteur alors que, paradoxalement, les procédures imposées à ce secteur pour l'obtention de subsides sont particulièrement lourdes.

Les hommes politiques semblent ignorer la réalité vécue par les personnes dans la précarité. A titre d'exemple, les allocations sociales ne permettent pas de se loger et, dans le même temps, une politique soutenue visant à augmenter le nombre de logements sociaux est inexistante.

Par ailleurs, notre société occidentale, individualiste et fondée sur la recherche du profit, accentue les inégalités. Un tel fonctionnement détruit la cohésion sociale et empêche la mise sur pied d'une réelle politique d'assistance à laquelle une politique basée sur le contrôle et l'activation est préférée. Le constat est fait du mépris de la pauvreté.

En clôture de débat, Kenza remercie les participants et leur demande les mots clés caractérisant les échanges de l'après-midi. La réponse fuse : accompagnement, diversité et solidarité.



Un futur bénévole ?

Un bonne nouvelle ne vient jamais seule. Après avoir été diplômé assistant social, Jean-Bosco et Céline ont eu la joie d'accueillir leur fils Mateo.

Fort de son diplôme, Jean-Bosco a été engagé à durée indéterminée par les « Amis d'Accompagner ». Il assurera de la permanence sociale ainsi et le soutien administratif au service d'accompagnement ambulatoire.

Jean-Bosco vient aussi d'avoir son brevet européen de premiers secours.



Accompagnement ambulatoire

L'ordre de mission stipulait qu'il fallait accompagner une mère et ses enfants à une maison d'accueil. Il y avait urgence. Cette mère devait être mise à l'abri. La discrétion la plus grande était exigée. Il fallait aller d'un point A à un point B sans divulguer à qui que ce soit le point A et le point B.

Je me suis donc rendue au point A. à 8h15. Par sécurité, la police nous a accompagnés jusqu'à la gare du Nord. Nous avons pris le train pour la gare la plus proche du point B. A la gare d'arrivée, après une heure d'attente, nous sommes montés dans un bus. A la sortie du bus, il s'est mis à pleuvoir. Nous avons marché sous une pluie battante. Nous nous sommes perdus. Marcher 750 mètres, sur une terre battue ou du gravier, sous la pluie, avec trois grosses valises et quatre sacs c'était vraiment pénible. Mouillés et fatigués à tirer ces grosses valises, j'ai demandé de l'aide à un passant. En voiture, il nous a déposés au point B. J'étais soulagée. Après les avoir présentés chez l'accueillante de la maison, je suis retournée à l'arrêt du bus.



Je suis restée debout sous une forte pluie pendant 55 longues minutes. Il n'y avait pas d'endroit où s'abriter. Mouillée de la tête aux pieds, j'ai pris le train pour Bruxelles. On m'a demandé cette mission. Je l'ai faite de bon cœur mais je dois admettre que pour cette maman et ses enfants ce ne fut pas facile. Cette mission a duré 8 heures.

Une nouvelle dénomination

Notre « accompagnement de terrain » demandait régulièrement nombre d'explications complémentaires, et « Partenaires » ne mettait pas notre spécificité en évidence. De plus, le terme partenaire n'était pas approprié. Dans notre cas, un partenaire était une association privée ou publique qui avait avec nous une convention de partenariat, d'évaluation réciproque. Mais notre réseau associatif n'était pas du tout réduit aux associations ayant signé une convention avec nous. Nous avons aussi souhaité rendre notre action plus lisible. L'adjectif « ambulatoire », est lui sans équivoque : c'est bien « en marchant » (et parfois beaucoup !) que nous faisons nos accompagnements... de terrain. Aussi notre « service aux partenaires » est-il devenu le « service d'accompagnement ambulatoire ».

Aandacht! Voortaan kunt U de Nederlandse uitgave bekomen op aanvraag aan "Accompagner" / Secretariaat F. Vande Sandestraat, 40 1081 Koekelberg (bruxelles.coa@accompagner.be)

Les Amis d'Accompagner

N.N. 0879.434.959

Accueil et correspondance

Rue Félix Vande Sande 40

1081 Bruxelles

T: 02.411.87.54

bruxelles@accompagner.be

Accompagnement ambulatoire

02.310.08.51

Site internet

www.accompagner.be

Siège social

Rue des Braves 21

1081 Bruxelles

Coordonnées bancaires

IBAN BE25 1142 6095 4582

BIC CTBKBEBX

Comment nous aider ?

En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 « Les Amis d'Accompagner » avec en communication "Don".

Nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40 € cumulés dans l'année, et ce au courant du 1er trimestre 2020.



Vos données personnelles : Si vous ne désirez plus recevoir d'information de notre part, si vous désirez la recevoir par courriel plutôt que par courrier postal ou si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, il convient de nous contacter par courrier ou par courriel à l'adresse mail : bruxelles.pre@accompagner.be

